Le Canard

MONTREAL, 12 JUILLET 1884

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordé à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annonces : Prémière insertion, centins par ligne : chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

FILIATRAULT & RODIER.,
Editeurs-Propriétaires,
Boite 325. No 25 Rue St. Gabriel.

Nos Primes

Le tirage du dernier numéro du CANARD (28 juin) a eu lieu à la salle de la *Patrie*, rue St. Gabriel. Voici les numéros gagnants :

Premier prix (cinq piastres)

3083

Deuxième prix...	Une piastre..	No.	5080
Troisième prix....	" ...	No.	8020
Quatrième prix....	" " ..	No.	4606
Cinquième prix....	" " ..	No.	8313
Sixième prix.....	" " ..	No.	3143
Septième prix..	Cinquante cents.	No.	0176
Huitième prix.....	" " ..	No.	599
Neuvième prix.....	" " ..	No.	3189
Dixième prix.....	" " ..	No.	4406
Onzième prix.....	" " ..	No.	3810
Douzième prix....	" " ..	No.	4793
Treizième prix.....	" " ..	No.	1150
Quatorzième prix.	" " ..	No.	4435
Quinzième prix...	" " ..	No.	7090
Seizième prix....	" " ..	No.	7820
Dix-septième prix.	" " ..	No.	0432
Dix-huitième....	" " ..	No.	1026
Dix-neuvième....	" " ...	No.	728
Vingtième.....	" " ..	No.	2192
Vingt-unième....	" " ..	No.	550
Vingt-deuxième..	" " ..	No.	8537
Vingt-troisième...	" " ...	No.	2022
Vingt-quatrième..	" " ...	No.	8295
Vingt-cinquième..	" " ..	No.	1425
Vingt-sixième....	" " ..	No.	5203
Vingt-septième...	" " ..	No.	3523
Vingt-huitième....	" " ..	No.	8002
Vingt-neuvième...	" " ..	No.	210
Trentième.....	" " ..	No.	5707
Trente-unième...	" " ..	No.	5898
Trente-deuxième.	" " ..	No.	3331
Trente-troisième.	" " ..	No.	7384
Trente-quatrième.	" " ...	No.	3008
Trente-cinquième	" " ..	No.	544
Trente-sixième...	" " ..	No.	2294

Les numéros suivants du 21 juin ont été présentés au bureau et les primes ont été payées.

No. 2122, M. Tancrède Pellerin, teneur de livres, 985, rue Notre-Dame.

No. 2229, M. Joseph Dusseault, commis, 160, rue St. Denis, Montréal.

No. 5929, M. Boucher, 662, rue Ste. Catherine, Montréal.

No. 5300, M. Luc Routhier, St. élix, Cap Rouge.

No. 6696, M. Emile Brouillet, 12, rue Champlain, Montréal.

No. 6721, M. Joseph Lebrun, 69, rue Ste. Catherine, Montréal.

Le prochain tirage du CANARD ra lieu en même temps que celui *Monde Illustré*.

LA COMMISSION ROYALE.

La presse de Montréal a mal gé la manière de procéder de la mmission Royale qui n'a pas ulu forcer les témoins à produire documents de nature à les inminer.

l n'appartient pas à M. Mercier scruter les motifs qui ont dicté s décisions des commissaires.

M. Horace St. Louis a paru devant la commission et lui a déclaré qu'il ne pouvait se désaisir de certains documents qui étaient en sa possession, documents qu'il gardait pour un client. Les produire devant le comité, disait-il, serait commettre un acte d'indiscrétion professionnelle.

Quels peuvent être ces documents si importants ?

Etaient-ils réellement de nature à incriminer M. le juge Mousseau ? Allons donc, M. Mercier, vous vouliez vous fourrer le nez là où vous n'aviez pas d'affaire. Comme les lecteurs du "Canard" sont très curieux de leur nature, nous allons aujourd'hui sortir des bornes de la discrétion et donner en pâture à leur curiosité les documents secrets que cherche M. Mercier depuis si longtemps.

Les papiers importants confiés à M. St. Louis ont été mis à notre disposition hier matin et nous en avons fait une copie fidèle.

Les papiers que nous avons vus ne compromettent aucunement M. Mousseau, ni M. Bergeron, ni M. Charlebois, ni M. de Beaufort. Ils se rattachent à la vie privée de deux de nos politiciens en renom. Puisque vous avez vouln les voir, les voici :

Montréal, 6 mai 1883.

Mon cher Mousseau,

J'irai te prendre en voiture demain à deux heures pour faire une promenade à Lachine. Je paierai la barrière et toi tu paieras le reste.

Signé, BERGERON.

Montréal, 18 juin 1883.

Honorable monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 17 courant dans laquelle vous me demandez si vous pouvez être reçu du cordon. J'ai le regret de vous informer que nous n'en avons pas d'assez long pour vous faire le tour de l'abdomen. Il faudra écrire à Paris pour en avoir un d'une longueur suffisante. Mes confrères seront très heureux de vous voir entrer dans la confrérie.

Tout à vous,

L.....

St. Lambert, 12 juillet 1883.

Cher monsieur,

Vous savez sans doute que j'ai beaucoup travaillé dans votre dernière election. Vous vous rappelez que c'était moi qui criais le plus fort " t'a menti et t'a senti " à Mercier lorsqu'il a fait son discours à St. Laurent. Je vous écris aujourd'hui pour vous demander une place d'inspecteur de quelque chose n'importe quoi pourvu que ça me paie deux cents louis à ne rien faire.

Signé, H. T.

Pas de date.

Mosieu,

Il manque une père de canesonn dans votre darnier lavage. Je les gardde pour les raquomodé.

Signé,

Mamselle Anastasie,

Blanchisseuse.

Tels sont les documents qui jetteront de la clarté sur la ténebreuse affaire Mousseau-Charlebois.

Jugez-en.

Des commissions royales nous en avons assez. Cela coûte trop cher au pays. Nous le demandons à tout homme intelligent, étant-il nécessaire de creer un comité spécial de la chambre pour savoir si M. le juge Mousseau est un honnête homme.

Les documents que nous publions aujourd'hui sont la preuve irréfragable de son honnêteté.

PARLONS MAL L'ANGLAIS

Mgr de Trois Rivières dans un discours qu'il a prononcé au Congrès National a dit : " Pour ma part j'aime bien que les Canadiens français apprennent l'anglais ; mais j'aime bien aussi à rencontrer un compatriote qui parle mal l'anglais."

Pour notre part nous sommes en mesure de donner pleine et entière satisfaction sous ce rapport à Mgr Laflèche. Demain dimanche le CANARD débarquera à Trois-Rivières, sa ville natale et il ne parlera que du mauvais anglais.

Lorsqu'il rencontrera sur le Boulevard Turcotte ou à l'Hôtel Dufresne une de ses connaissances d'origine britannique, il conversera avec lui comme suit :

(Nous mettons la traduction en regard pour l'instruction de nos lecteurs.)

—Good day, my old limb, how do you carry yourself ! Bonjour, ma vieille branche, comment te portes-tu ?

—Very well thank you. At what o'clock do you come in ?

—At three o'clock's this morning. Come to the hotel Dufresne. We will take a knock of appetite together. I love to take a hair of the beast for I have a great sore to the hairs.

A trois heures du matin. Viens à l'Hôtel Dufresne. Nous prendrons un coup d'appétit ensemble. J'aime à prendre un poil de la bête, car j'ai grand mal aux cheveux.

—Do you know George Morrisson ?

—Oh yes, the good clerk of bar. He is capable to make a good broth at the queen. Perhaps it is too morning. The cow is not pulled. Oh, oui, le bon commis de bar. Il est capable de faire un bon bouillon à la reine. Peut-être il est trop matin ; la vache n'est pas tirée.

—In that case we will take something else.

—The liquor pure gives me some highs the heart at fast. La boisson pure me donne des haut-le-coeur à jeun.

—We will breakfast in a few minutes, at Dufresne's. We will have a first class meal.

—Oh, I know well. I will satisfy myself with two eggs to the hull and one beefsteak to the grate. I have a hunger of dog. Oh, je le sais bien. Je me satisférai de deux oeufs à la coque et d'un beefsteak au gril. J'ai une faim de chien.

—You will be well served at Dufresne's.

—I know the place, those who pension there live like roosters in dough.

Je connais la place ; ceux qui pensionnent là vivent comme des coqs en pâte.

—Good morning, I must leave you.

—Salute well (salut bien.)

COUACS

Le grand Vicaire Trudel entre dans le salon de coiffure de Jos. Bisaillon.

—C'est votre tour de suite monsieur, dit le figaro.

—Pardonnez, je ne puis me faire raser ici. Je suis trop bon catholique. Vous avez ici six chaises. Il ne vous en faudrait que cinq.

—Pourquoi cela ?

—Parce que je ne me fais raser que dans les boutiques de cinq sièges. (Saint Siège pour les lecteurs de l'*Etendard*.

—

Mot d'un financier en regardant le portrait d'un autre financier peint par un maître :

— Comme c'est ressemblant ! c'est à mettre les mains sur ses poches.

X... un ivrogne incorrigible, a eu deux jumeaux.

—Ça n'est pas étonnant, dit Z... le soir il voit double.

—

LA CHOSE LA PLUS FROIDE DE LA TERRE.

Quand la chaleur d'été nous accable, la chose la plus froide que l'on puisse rêver est l'émotion de celui qui gagne le gros lot de $75,000, à la loterie de l'Etat de la Louisiane, en risquant seulement $5.00. Le prochain tirage, le 17e ; aura lieu le 15 juillet, et $265,500 vont être donnés. M. A. Dauphin, Nouvelle Orléans, La., vous donnera tous les renseignements désirables,

—

Bébé est très fort en arithmétique.

—Voyons, lui dit son oncle, sais-tu les quatre règles ?

—Oh ? oui.

Eh bien ! voilà ; je vais te donner, à partir d'aujourd'hui lundi, deux sous tous les jours ; combien auras-tu le dimanche ?

Bébé réfléchit, puis, au bout d'un instant :

—J'aurai rien, j'aurai tout boulotté.

—

A la caserne :

Le sergent-major lit le rapport au colonel.

" Huit jours de prison aux sapeurs Durand et Boutron parce qu'ils *ont huué* un gendarme qui passait."

Le sergent oublie l'*h* aspirée et fait une liaison sur le *t*.

Le colonel :

— Comment ! ont tué ? Et huit jours de prison seulement ?

—Avec une H, mon colonel, avec une H, rectifie le sergent.

Le colonel :

—Vous me donnerez un mois de clou à l'homme de service qui a laisse sortir les sapeurs Durand et Boutron avec leurs haches !

—

Soirée de printemps.

Monsieur et madame se sont attardés dans le jardin après dîner. L'air tiède, la brise parfumée, la solitude, tout porte aux épanchements.

—Dis-moi, ma chérie, si je mourrais, est-ce que tu te remarierais ?

Madame, avec reproche :

—Oh ! ! !... pas tout de suite !

—

Echo de la dernière campagne électorale.

Dans une réunion publique, le candidat est sur la sellette. Un électeur farouche se lève en gesticulant et somme l'orateur de dire, carrément, ce qu'il pense de la situation actuelle.

—Ma foi, répond l'autre, tout bien pesé, tout bien considéré, en tenant compte des circonstances et en s'appuyant sur les faits acquis, sans négliger toutefois " l'alea " qu'il faut toujours prévoir, je ne crains pas de déclarer que si la situation se prolongeait indéfiniment, elle pourrait encore durer longtemps.

Rumeurs approbatives dans l'auditoire. Le questionneur satisfait, se rassied.

—

Le comte M... avait pris un pauvre diable de licencié pour précepteur de son fils : Il lui donnait 1200 francs. Six mois plus tard le comte se trouve nez à nez devant le précepteur qui le salue hublement et se plaint de l'insuffisance de son salaire, qu'il trouve même ridicule.

—Il fallait réclamer en entrant ; je n'aime pas à revenir sur ce qui a été convenu. Vous m'eussiez demandé davantage que j'aurais sans doute accédé à votre demande.

—C'est que, monsieur le comte, je ne savais pas...

—Que ne saviez-vous pas ?

—J'ignorais que Tony, qui élève votre cheval *Mirliflor*, gagnât dix fois plus que moi, qui élève votre fils.

—Ce n'est pas du tout la même chose.

—Je vous demande pardon : il n'y a que cette différence, que *Mirliflor* étant plus intelligent que le vicomte, Tony a bien moins de peine que moi.

Il est inutile de dire que M. le précepteur fut remercié sur-le champ.

Dix ans plus tard, le comte et le précepteur se rencontrent. Ils fon tous les deux partie de la chambre

—Vous étiez un professeur original, dit le comte.

—Rationnel.

—Non, original : je maintiens le mot. C'est bien vous qui êtes parti, parce que...

—Parce que Tony, le jockey, qui soignait votre cheval, gagnait dix fois plus que moi, qui soignait votre fils.

—Oui, oui, parfait ! je me rappelle. Eh bien, cher collègue, c'était moi qui avait raison, et vous qui aviez tort. En voulez-vous la preuve ?

—Je ne demande pas mieux.

—Eh bien, *Mirliflor* m'a rapporté près d'un million, et ses produits me rapportent encore, tandis que mon fils a mangé la fortune de sa mère et a fait 500,000 francs de dettes. Que dites-vous de cela ?

—Je dis que c'est bien juste. Vous avez mal payé, votre fils a été mal entraîné.

—

Un enfant sans innocence est une fleur sans parfum.

—

Les amateurs de livres :

—Mon cher, prêtez-moi donc ce volume ?

—Je ne prête jamais de livres, on ne les rend pas. Ainsi, vous voyez cette bibliothèque... ce ne sont que des livres qu'on m'a prêtés !

—

Les domestiques :

—Eh bien ! Jean, tu n'as pas oublié de faire peser ma lettre ?

—Oh ! non, monsieur ; il a fallu un timbre de plus... que j'ai acheté trois sous...

—C'est bien !—tu es intelligent ; tu ne l'as pas collé sur le nom de mon ami, au moins ?

Pas si bête ! monsieur. Pour qu'il n'y ait pas de place perdue, je l'ai collé sur celui que monsieur y avait déjà mis ! ! !

—

Quelques emprunts au *Journal des Abrutis :*

Quels sont ceux qui parlent le moins souvent politique ?

—Les muets !

Quelle différence entre un tonneau et un joueur ?

Il n'y en a pas : tous deux sont constamment dans les cercles.

Quelle différence entre un bossu et un Beauceron ?

Le Beauceron aime sa Beauce, et le bossu la détesse (sa bosse).

—

Extraits du carnet d'un " Photographe en cave " dans le *Tintamarre :*

Quand un jeune homme *pane* cherche à tirer des *carottes* à son père, si celui-ci lui répond : des *navets !* il le traite de vieux *melon* et l'arrange aux petits *oignons*.

N. B. — C'est surtout chez les maraichers que cela se passe ainsi.

—

Fragment de dialogue féminin entendu, au Luxembourg, dans une tribune :

C'est votre ami, le sénateur de R..., qui est à la tribune... Eh ! bien !... il n'est pas amusant quand il parle !...

Je puis vous affirmer, ma chère, que lorsqu'il ne dit rien, c'est absolument la même chose.